

# Ce que le taux de chômage ne dit pas vraiment

■ Les créations d'emplois sont insuffisantes par rapport à la demande.

■ Si le taux de chômage baisse, c'est aussi en raison de la faible participation de la population en âge de travailler qui est pourtant en augmentation.

■ Le taux d'emploi ne cesse de se replier, la tendance risque de se poursuivre.



La situation du marché du travail au deuxième trimestre de 2015 comporte quelques paradoxes apparents, conduisant certains observateurs à s'interroger, par exemple, sur la perte de 58 000 emplois dans le secteur primaire (agriculture, forêt et pêche), alors même que la récolte céréalière en 2014/2015 a enregistré un record historique avec 115 millions de quintaux, et que, plus généralement, le taux de chômage a accusé un repli de 0,6 point à 8,7%. A y regarder de plus près, les pertes d'emplois dans le secteur primaire n'ont rien de paradoxal ou d'exceptionnel ; c'est une tendance tout à fait en phase avec l'évolution socio-économique du pays. L'agriculture se mécanise, se modernise, notamment depuis le lancement du Plan Maroc Vert, moyennant quoi le recours

à la main-d'œuvre traditionnelle n'est plus aussi systématique qu'il l'était par le passé. La généralisation de l'éducation dans le monde rural et l'exode des populations vivant dans les campagnes vers les centres urbains (le taux d'urbanisation passe de 55,1% en 2004 à 60,3% en 2014) sont deux autres paramètres dont il convient de tenir compte pour approcher la problématique de l'emploi agricole.

**Le taux de sous-emploi est particulièrement élevé dans le BTP**

La configuration de l'emploi, dans ces conditions, ne pouvait rester statique. Il y a dix ans, les «Aides familiales» (actifs occupés travaillant dans une ou plusieurs entreprises, pour un membre de la famille sans recevoir de rémunération, selon la définition du HCP), principalement localisées en milieu rural, représentaient près de 30% de

**AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2015, LE TAUX DE SOUS-EMPLOI À L'ÉCHELLE NATIONALE ÉTAIT DE 10,8% (9,7% EN MILIEU URBAIN ET 12% EN MILIEU RURAL). EN D'AUTRES TERMES, SUR LES 10,93 MILLIONS D'ACTIFS OCCUPÉS RECENSÉS À FIN JUIN 2015, IL Y A ENVIRON 1,2 MILLION QUI SONT PRÊTS À CHANGER D'ACTIVITÉ**

la population active occupée. Cette catégorie de travailleurs n'est plus aujourd'hui que de 22%.

De tout cela, il résulte que la part du secteur primaire dans l'emploi total ne cesse de baisser au cours des quinze dernières années : 39,4% en 2014 au lieu de 46,2% en 1999 (voir graphe). Aucun pays pratiquement n'a échappé à cette évolution. En Turquie, par exemple, le secteur primaire emploie aujourd'hui 1/4 de la population active occupée contre 40% en 1999. C'est une baisse de 15 points, alors qu'au Maroc, sur la même période, le taux d'emploi dans le secteur primaire n'a baissé «que» de 6,8 points.

Mais à la différence du Maroc, il s'est opéré en Turquie un transfert des emplois de l'agriculture vers l'industrie (le textile et l'automobile, notamment) et le tertiaire, de sorte que ces deux branches emploient respectivement

26% et 50% de la population active occupée. Au Maroc, le déclin progressif de l'emploi agricole a profité exclusivement au secteur tertiaire, dont la part dans l'emploi total est passée de 33,4% en 1999 à 40,2% en 2014. Par contre, l'industrie, y compris le BTP (c'est la classification adoptée par le HCP), a vu sa part dans l'emploi total stagner à 20% sur la période considérée. En 2014, la part de l'emploi dans l'industrie (qui comprend aussi l'artisanat) a baissé de 0,5 points à 11%, tandis que celle du BTP a stagné à 9,3% de l'emploi total.

Avec la dynamique de transformation à l'œuvre dans la société, mentionnée précédemment, il est à prévoir que les emplois dans le BTP et le secteur primaire iront en s'amenuisant. Aujourd'hui, il est loisible de constater en effet que le taux de sous-emploi, décomposé par secteurs d'activité économique, est particulièrement élevé dans le BTP (17% en 2014) et les activités primaires (10,3%). Au deuxième trimestre de 2015, le taux de sous-emploi à l'échelle nationale était de 10,8% (9,7% en milieu urbain et 12% en milieu rural). En d'autres termes, sur les 10,93 millions d'actifs occupés recensés à fin juin 2015, il y a près de 1,2 million qui sont prêts à changer d'activité, soit parce que les emplois qu'ils occupent sont en inadéquation avec leur formation ou leur qualification, soit parce que les revenus perçus sont jugés insuffisants. Et ces insatisfactions, pour ainsi dire, deviendront d'autant plus grandes que les niveaux d'instruction auront parallèlement progressé. Le phénomène n'est pas nouveau. Pour certaines activités, comme le BTP et l'agriculture justement, les pays développés d'Europe sont parfois contraints de faire appel à la main-d'œuvre étrangère, alors

même qu'ils sont confrontés à un chômage supérieur à 10%.

Un deuxième phénomène qui est au cœur de la problématique de l'emploi, c'est évidemment la démographie, ou plus exactement la transition démographique, qui n'est pas sans lien d'ailleurs avec la hausse du niveau d'éducation, de santé et de revenu de la population, de manière générale.

## La transition démographique au cœur de la problématique de l'emploi

Le dernier recensement de la population et de l'habitat le montre bien : la pyramide des âges tend à se rétrécir par le bas et à grossir par le haut. Entre 2004 et 2014, en effet, la part des jeunes de moins de 15 ans a baissé de 31,2% à 28%, et celles de la population en âge d'activité (15-59 ans) et des personnes âgées de 60 ans et plus, ont par contre augmenté respectivement de 61,2% à 62,4% et de 8,1% à 9,6%. Pour simplifier, on di-

ra donc que la population est sur une tendance de vieillissement. Logiquement, pendant cette phase de transition démographique, la population en âge de travailler étant très largement la plus importante, une grande pression aurait dû s'exercer sur le marché du travail. Ce n'est pas vraiment le cas. L'entrée de plus en plus tardive sur le marché du travail, du fait notamment de l'allongement de la durée des études, semble constituer une partie de l'explication de cet état de fait. Mais une partie seulement. En réalité, le facteur explicatif déterminant, c'est plutôt le très faible taux de participation. En 2014, le taux d'activité global était de 48%, contre 48,3% en 2013 et... 52,2% en 2004. Celui des femmes était de 25,3%, au lieu de 25,1% en 2013 mais de 28,3% dix ans auparavant. Observons ici que le Maroc n'est pas le seul à aligner des taux d'activité aussi faibles, c'est le cas

dans l'ensemble des pays du Maghreb et même islamiques, à l'exception de certains pays du Golfe où la main-d'œuvre étrangère, surtout féminine, est très importante.

C'est cela en réalité qui explique, en partie, le maintien du taux de chômage grosso modo à hauteur de 9% depuis longtemps. Et si au deuxième semestre de l'année en cours, ce taux a même baissé à 8,7%, c'est parce que, outre la création de 38 000 emplois nets, la population active a baissé de 0,3%, tandis que celle en âge de travailler a augmenté de 1,5%. Il y a là un effet du dénominateur évident.

## Le taux d'activité s'est établi à 43,3% en 2014

Si certaines catégories de la population en âge de travailler continuent de bouder le marché du travail ou d'y renoncer par découragement, il est clair que le taux d'activité restera sur sa tendance baissière, impactant ainsi... «positivement» le taux de chômage. Mais c'est

précisément pour cette raison que certains économistes et même certaines organisations comme l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) considèrent comme plus pertinent, pour mesurer la capacité d'une économie à mobiliser les ressources humaines, de tenir compte du taux d'emploi plutôt que du taux de chômage. Et au Maroc, justement, le taux d'emploi est en baisse continue. Il était de 43,3% en 2014, contre 43,8% en 2013 et 47% en 2004. Pour donner des valeurs absolues, plus illustratives pour certains, sur une population en âge de travailler d'environ 24,6 millions de personnes en 2014, le nombre de ceux qui exerçaient effectivement une activité s'élevait à 10,646 millions ; d'où le taux d'activité de 43,3%. En Tunisie, par exemple, il est encore plus bas, y compris avant le déclenchement des événements de 2011 : 40,3% en 2009, 40,8% en 2010, 38,8% en 2011 et

39,2% en 2012 (chiffres de la Banque centrale tunisienne, arrêtés à fin 2012). L'Afrique du Sud, elle aussi, a un taux d'emploi très faible : 42,8% en 2014, selon les statistiques de l'OCDE. En Turquie, en revanche, le taux d'emploi approche les 50%, un niveau appréciable certes mais bien plus faible que la moyenne de l'OCDE (65,7%), de l'Union Européenne (64,8%) et de la zone euro (63,8%) pour l'année 2014.

Bref, le taux d'emploi au Maroc reste faible et vu la transition démographique que traverse le pays, comme déjà indiqué, cet indicateur risque de continuer à se détériorer. La question est de savoir comment y faire face, sachant que la croissance, à elle seule, comme cela est admis par tous, ne crée pas suffisamment d'emplois. La stratégie nationale de l'emploi, proposée par le gouvernement, pourra-t-elle, une fois mise en œuvre, inverser la tendance ? ■